



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 05 juillet 2021 à 18h00 le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 29 juin 2021 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Laurent MARCANGELI, Le Maire.

Etaient présents :

Laurent Marcangeli, Stéphane Sbraggia, Caroline Corticchiato, Stéphane Vannucci, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Nicole Ottavy, Annie Costa-Nivaggioli, Annie Sichi, Christophe Mondoloni, Aurélia Massei, Danielle Flamencourt, Jean-Pierre Sollacaro, Marie-Noëlle Nadal, Jean-François Luccioni, David Frau, Isabelle Falchi, Christelle Combette, Christian Bacci, Muriel Piera, Emmanuelle Villanova, Alain Nicolai, Marie-Françoise Gaffory Fau, Basiliu Moretti, Alexandre Farina, Marine Ponzevera, Sébastien Deliperi, Marine Schinto, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Julia Tiberi

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Jacques Billard à Annie Costa-Nivaggioli, Charles Voglimacci à Laurent Marcangeli, Jean-Pierre Aresu à Pierre Pugliesi, Dominique Carlotti à Simone Guerrini, Isabelle Jeanne à Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Camille Bernard à Annie Sichi, Philippe Kervella à Stéphane Sbraggia, Laetitia Maroccu à Caroline Corticchiato, Pierre-Laurent Audisio à Alexandre Farina

Etaient absents :

Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Paul Mancini, Danielle Antonini, Isabelle Feliciaggi, Vanina Angelini-Buresi, Etienne Bastelica

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	34
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Madame Marine Schinto, est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20210705-2021_146-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2021

Affichage : 13/07/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 05 juillet 2021
Délibération N° 2021/146
Programmation Spectacle vivant - septembre à décembre
2021

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

La présente délibération vise à détailler la programmation des 4 derniers mois de l'année 2021, soit de septembre à décembre 2021 car celle-ci participe à la réalisation de la saison culturelle 2021/2022.

Une seconde délibération sera proposée pour présenter la programmation de janvier à juin 2022.

La programmation culturelle d'un théâtre s'organise sur 2 années civiles, entre septembre de l'année N et fin juin de l'année suivante (N+1), ce qui implique que celle-ci soit annualisée et anticipe des décisions budgétaires.

La saison culturelle de l'Espace Diamant Théâtre Municipal est construite autour d'axes forts et structurants :

- Programmation de spectacle vivant exigeante, de qualité, en perpétuel renouvellement dans les genres artistiques et les propositions.
- Soutien à la création artistique par le biais d'accueil d'artistes en résidence et participation à des coréalizations de spectacles.
- Partenariat renforcé avec les structures culturelles du territoire (l'Aghja, La Fabrica, etc...)
- Actions Hors les murs (spectacles réalisés dans d'autres lieux tels que les centres sociaux, les médiathèques, le Lazaret Olandini, les établissements scolaires de la ville...)

Répartition :

La programmation de septembre à décembre 2021 est élaborée de la façon suivante :

- Théâtre : 7 spectacles pour 7 représentations.
- Musique : 9 concerts pour 9 représentations.
- Jeune public : 1 spectacle pour 1 représentation et 1 coréalisation.
- Danse : 2 spectacles pour 2 représentations.

Le nombre de spectacles proposés : 19 pour 19 représentations.

A noter que :

Dans le cadre de la collaboration entre la salle de spectacle l'Aghja et la ville d'Ajaccio, et dans la volonté partagée d'initier de bonnes pratiques et des échanges entre les deux structures, la direction de la culture de la ville d'Ajaccio accueillera à l'Espace diamant une pièce de théâtre en coproduction avec l'Aghja en novembre 2021 à savoir « Œdipe Roi » de la compagnie théâtre du commun.

En contrepartie, l'Aghja accueillera un spectacle Jeune Public en décembre 2021 intitulé « la Badaboum de Monsieur Untel ».

Programmation détaillée :

Théâtre :

- Stéphane Casalta et armoniosoincanto : Un spectacle né de la rencontre entre Stéphane Casalta et Franco Radicchia (chef de chœur) Une adaptation des chansons de Stéphane Casalta par la chorale mixte au confluent de plusieurs traditions vocales Avec la participation de Luca Falomi (guitare). **Le samedi 18 septembre 2021**

- Beaucoup de bruits pour rien : une pièce de théâtre de William Shakespeare, mise en scène par Salomé Villiers et Pierre Hélie. Une comédie joyeuse et féroce qui entre en résonance avec notre époque. **Le mercredi 22 septembre 2021.**
- Le cercle de Whitechapel : Une production du théâtre du Lucernaire et Pascal Legros organisation. Une comédie policière de Julien Lefebvre, mise en scène par Jean Laurent Silvi. Mêlant le rire au suspense, cette aventure captivante lance les personnages sur les traces de Jack l'Eventreur dans le Londres de 1888. **Le samedi 25 septembre 2021.**
- Une vie : de Guy de Maupassant, mise en scène d'Arnaud Denis. Adaptation du premier roman de Guy de Maupassant relatant l'histoire de Jeanne ; le spectacle est porté par Clémentine Célerié seule en scène. **Le lundi 18 octobre 2021.**
- U come-back d'Azeza : Ecriture et mise en scène par Marianna Nativi et Véronique Bisgambiglia de la compagnie Locu teatrale. Un One Woman Show personifié par Azeza, un personnage toujours en crise qui abordera bon nombre de thématiques liées à la Corse. **Le vendredi 22 octobre 2021.**
- Œdipe Roi : D'après Œdipe roi de Sophocle, conception et mise en scène par Noel Casale de la compagnie Théâtre du commun. L'œuvre de Sophocle, adaptée par Noël Casale, met en évidence des connexions avec la réalité de la société corse ; une pièce issue d'un travail d'atelier avec les habitants de Bastia. **Le jeudi 4 novembre.**
- La passion selon Marie : résidence de création par la compagnie A Funicella, écriture et mise en scène par Charlotte Arrighi de Casanova. Une histoire en 12 tableaux autour du thème de la violence faite aux femmes. **Du dimanche 5 au jeudi 9 décembre 2021.**

Musique :

- Casablanca Drivers : Concert du groupe de rock ajaccien pour une ouverture de saison rythmée et positive, on retrouve les 4 natifs de la ville impériale avec leur nouvel album « Super Adventure Club ». **Le mardi 14 septembre 2021.**
- Jazz Récital, Timeless : Une résidence de création musicale et un projet porté par Laura Sibella, pianiste concertiste et André Paoli, Batteur et directeur artistique du Jazz band de Corse, le tout scénographié par l'artiste plasticien Orso. **Du lundi 4 au vendredi 8 octobre 2021.**
- Keren Ann et le quatuor Debussy: Une production Rain Dog en accord avec Live Nation France. Ce concert est la rencontre amicale entre Keren Ann et les musiciens du Quatuor Debussy où ils revisitent le dernier album intitulé « Bleue » de Keren Ann. **Le mardi 12 octobre 2021.**
- Bird on the wire : Une production « La familia » portée par les artistes Dom La Nena au violoncelle et Rosemary Standley à la voix qui interpréteront en duo, un florilège très éclectique de reprises contemporaines. **Le samedi 30 octobre 2021.**
- Concert hommage à Henri Tomasi « Pays rêvés, Mers intérieures »: La clarinettiste Eva Villegas et l'organiste Brice Montagnoux forment un duo d'une rare complicité et nous proposent à l'occasion du 50ème anniversaire de la disparition du compositeur, un concert à la cathédrale Notre Dame de l'Assomption. **Le samedi 6 novembre 2021 .**
- L'ensemble Instrumental de Corse : Dirigé par Yann Molenat, l'ensemble Instrumental de Corse présentera un concert de musique classique mettant à l'honneur des musiciens de qualité et un programme qui comme à son habitude proposera un voyage inédit et contrasté. **Le vendredi 12 novembre 2021.**
- I Messageri : concert du groupe corse fondé en 1996 par les frères Andréani. Un spectacle entre tradition et rythmes actuels pour une musique sans frontière. **Le mardi 30 novembre 2021.**

- Tribbiera : Création de Carmin Belgodère, mise en scène par Delphine Leoni, suite à la résidence de création d'octobre 2020. Un spectacle entre musique et animation graphique donnant naissance à un univers pluridisciplinaire mêlant les nouvelles technologies et les musiques traditionnelles. **Le vendredi 17 décembre 2021.**
- Piazzola incù Piazzola : Une production Lé&Ma Prod, les 4 musiciens corso-argentins se retrouvent à nouveau pour rendre hommage au grand Astor Piazzola dont l'année 2021 marque les 100 de la naissance de cet immense artiste. **Le mardi 21 décembre 2021.**

Jeune Public :

- La Badaboum de monsieur Untel : écriture et mise en scène par la compagnie « Les amis de la cour cyclette ». Un spectacle mené par le fabuleux monsieur Untel mêlant concert, projection, danse et fête à l'Aghja dans le cadre du partenariat avec la direction de la culture. **Le mercredi 15 décembre 2021.**
- Le petit garde Rouge : Une production de la compagnie Néneka, sur une mise en scène de François Orsoni et les textes et dessins de Chen Jiang Hong, créateur du livre pour enfants « Mao et moi ». Ce spectacle jeune public retrace le parcours d'un enfant chinois pris dans la tourmente de l'histoire de la Révolution culturelle en Chine. La direction de la culture de la ville d'Ajaccio a décidé de participer à la coréalisation de ce spectacle jeune public qui sera présenté en 2022 sur la scène de la Fabrica afin de permettre au public de notre théâtre municipal de pouvoir découvrir ce spectacle grandiose de sensibilité et de technicité. **Début de la coréalisation en octobre 2021.**

Une tournée de spectacles jeunes publics dans les écoles

Fort du succès du spectacle *Poulie Poulette* et de l'opération *Danse et enfance*, la direction de la culture propose un nouveau spectacle dans les écoles de la ville :

- Un jour, de Grands bois : une production de la compagnie Vialuni, chorégraphiée par Michèle Ettori, interprétée par Juan Manuel Vicente et Michèle Ettori, récit en mouvements et chants par Jean Christophe Mazzoni. Ce conte initiatique s'adresse aux enfants et raconte les histoires de la forêt, du cycle de la vie et de la transmission. Ainsi, conformément à la volonté de la direction de la culture de proposer des actions hors les murs en direction du jeune public, il sera organisé une tournée dans les établissements scolaires de la ville. **Tournée entre le 08 novembre et le 17 décembre 2021.**

Danse :

- Duos dans le vent : Spectacle chorégraphique créé par Kevin Naran de la compagnie Créacorsica. Accompagné de 3 danseurs, Kevin Naran a choisi de créer un spectacle autour des duos. **Le mardi 16 novembre 2021.**
- Massiwa, l'Expat : Proposé par la compagnie Tché-Za et chorégraphié par Salim Mzé Hamadi Moissi, ce spectacle présente deux pièces mêlant danse traditionnelle et hip hop. **Le mardi 14 décembre 2021.**

Accueils et Mises à disposition :

L'espace diamant étant un outil opérationnel de la direction de la culture, celui-ci est régulièrement mis à disposition d'autres services de la ville, associations et structures partenaires.

- Collaboration inter-services :

Dans le cadre de la Festa di a Lingua Corsa reportée au dernier trimestre de l'année 2021 en raison du contexte sanitaire, la direction de la culture met à disposition du service de la langue corse l'Espace Diamant, pour deux jours consacrés à la langue et culture corse dans le cadre de la distribution du livre " A PARLATA AGHJACCINA" – **entre septembre et décembre 2021.**

- Associations caritatives :

Mise à disposition à titre gracieux de l'Espace Diamant dans le cadre des opérations suivantes :

Unafam	samedi 09 octobre 2021
A strada di a vita (soins palliatifs)	Jeudi 14 octobre 2021
La clé	Mercredi 20 octobre 2021
"Journée de la santé mentale" – castelluccio	Mercredi 24 novembre 2021
Orange days"	Vendredi 26 novembre 2021
Téléthon	Samedi 11 décembre 2021

Cette programmation étant non exhaustive, elle pourra être amenée à être modifiée ou évoluer en cours d'année en fonction des crédits disponibles, mais également de la situation et des protocoles sanitaires liés à la pandémie de Covid 19.

Budget prévisionnel

Le budget relatif à la programmation en spectacle vivant pour la saison culturelle 2021/2022 – sur la période de septembre à Décembre 2021 est estimé à 215 000 €.

Les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2021 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver

La proposition de Programmation Spectacle vivant – Saison culturelle 2021/2022 – Septembre à Décembre 2021 ainsi que le budget prévisionnel pour l'exercice 2021.

D'autoriser

Le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation.

Le Maire à solliciter, en vue de la réalisation, toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse.

Dire que

Les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2021 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Oui l'exposé de Madame Simone GUERRINI, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 05 juillet 2021,
Considérant ce qui suit : la volonté de la ville d'Ajaccio de mettre en place une programmation culturelle en spectacle vivant riche et exigeante

APPROUVE

La proposition de Programmation Spectacle vivant – Saison culturelle 2021/2022 – Septembre à Décembre 2021 ainsi que le budget prévisionnel pour l'exercice 2021.

AUTORISE

Le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation.
Le Maire à solliciter, en vue de la réalisation, toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse.

DIT

Les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2021 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.

VOTE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI

